

## **PREPARATION DE LA CONFERENCE DE L'ECOWAP+10**

### **FORUM DES ORGANISATIONS DES ACTEURS NON ETATIQUES ET DE LA SOCIETE CIVILE SUR L'INITIATIVE FAIM ZERO DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

**Lomé, Togo, 4 au 6 novembre 2015**

#### **DECLARATION DES ORGANISATIONS DES ACTEURS NON ETATIQUES ET DE LA SOCIETE CIVILE SUR LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION DE L'ECOWAP 2025**

- 1. Nous, représentants des acteurs non étatiques et des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest, après plusieurs concertations et analyses, présents du 4 au 6 novembre 2015 à Lomé, République du Togo, dans le cadre du Forum des acteurs non étatiques et de la société civile sur l'initiative Faim zéro de l'Afrique de l'Ouest :**
- 2. Rappelons ce qui suit :**
3. L'agriculture a un rôle économique et social très important pour la développement de la région, mobilisant plus 65 % de la population active et contribuant à plus du quart du Produit Intérieur Brut régional ;
4. La récurrence des crises naturelles et alimentaires au niveau de l'Espace de la CEDEAO, notamment celles de 1973/1974, 1984/1985 et 2008/2009, et les faibles performances du secteur agricole, malgré toutes les potentialités de la région, ont été à l'origine de l'éveil des consciences au niveau politique et suscité la nécessité d'avoir une nouvelle grille de lecture des questions relatives au développement agricole, à la faim, la résilience et la malnutrition des populations au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
5. Cet éveil des consciences a développé un sens aigu de la part des exploitations familiales et de leurs organisations, des initiatives collectives en vue de restaurer et préserver les ressources naturelles et l'initiation d'une série d'actions visant à développer le secteur agricole, en particulier l'agriculture familiale. Dans cette dynamique, une série de réflexions ont été initiées par les différents acteurs sur les modalités techniques, politiques et institutionnelles de placer au cœur des orientations stratégiques, la problématique de la faim et de la vulnérabilité des communautés et des membres des exploitations agricoles ;

6. Cette stratégie des acteurs s'est heurtée aux impacts négatifs des politiques de libre-échange, en particulier des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS), qui ont affecté les investissements publics et les instruments de régulation des marchés, ce qui a profité aux importations de denrées alimentaires et à un déséquilibre prononcé de la balance commerciale régionale. Cette tendance risque de perdurer et d'être poursuivies et aggravées par les Accords de Partenariat Economiques (APE) ;
7. L'élaboration en 2005 de la Politique Régionale Agricole de la CEDEAO a placé beaucoup d'espoir dans la capacité de l'agriculture à contribuer à l'amélioration des moyens d'existence des populations et à la lutte durable contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.
8. **En outre, réaffirmons** que l'agriculture familiale est un pilier pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et un atout de première importance pour un développement équitable de l'Afrique de l'Ouest;
9. **Confirmons** le rôle et la place des exploitations familiales et des entreprises agricoles dans la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et l'impérieuse nécessité de promouvoir les productions vivrières, dépositaires d'identités culturelles fortes, qui sont laissées en rade depuis plusieurs décennies au profit des cultures d'exportation ;
10. **Sommes convaincus que** la lutte contre la récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles en Afrique de l'Ouest et l'atteinte de l'objectif d'éradication de la faim et la malnutrition à l'horizon 2025, tel qu'adopté par les ministres en charge de l'Agriculture de la CEDEAO en septembre 2012, passe par (i) le renforcement de la cohérence de l'ensemble des politiques, stratégies, initiatives et interventions visant le développement agricole et rural, (ii) le traitement concomitant des causes aiguës et des causes chroniques des crises alimentaires, (iii) l'établissement du lien indispensable entre l'action humanitaire et celle de développement ; (iv) la promotion d'une approche basée sur le droit, notamment le droit à l'alimentation et (v) le développement d'une approche multisectorielle et inclusive connectant ECOWAP aux autres politiques sectorielles dans le domaine du développement rural telles que la santé, la protection sociale, l'eau, etc. et (vi) la participation et l'engagement actifs de toutes les parties prenantes ;
11. **Confirmons** la nécessité de promouvoir des politiques de souveraineté alimentaire pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et en ce sens, notamment, le devoir de garantir le droit des producteurs à accéder à la terre, à l'eau et aux facteurs de production (semences de qualité, crédit, technologies, services, formation, etc.) comme inscrit dans la politique

agricole de la CEDEAO et de protéger les marchés régionaux;

**12. Rappelons** les engagements :

- a. des Chefs d'Etat et de Gouvernement à Maputo en 2003, renouvelés à Malabo en 2014, de mobiliser des ressources suffisantes pour soutenir de manière ambitieuse le développement agricole ;
- b. et ceux de la CEDEAO, en particulier l'Initiative Faim Zéro, de l'UEMOA et du CILSS au regard des partenariats auxquels nous avons été associés pour une véritable participation dans le portage des projets de développement agricole et la résilience.

**13. Nous constatons avec regret que:**

- 14. La faim et la malnutrition demeurent encore des sérieux préoccupations majeures pour notre région. Selon la FAO, environ 25 millions d'habitants dans l'espace CEDEAO souffrent de sous-alimentation en 2014-2016. Selon l'OMS, il y avait en 2011, encore 18,9 millions d'enfants de moins de 5 ans atteints de malnutrition chronique et 11,4 millions souffrant d'insuffisance pondérale.
- 15. Malgré les statistiques et les analyses indiquant son importance et son potentiel, l'agriculture familiale, perçue par certains décideurs comme incapable de répondre aux défis de l'alimentation, n'a pas bénéficié d'investissements publics et d'une allocation de ressources financières suffisantes, lui permettant de s'adapter et d'accroître sa performance à la hauteur des besoins;
- 16. L'insuffisance d'investissements et de soutiens publics ont impacté négativement l'attractivité des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques, limitant fortement les stratégies et perspectives d'insertion des jeunes pour la relève générationnelle indispensable au devenir des exploitations familiales ;
- 17. Ce contexte rend difficile une meilleure prise en compte des femmes dans le secteur agricole et l'insertion des jeunes dans l'agriculture et les condamne le plus souvent à l'exode et, quand ils le peuvent, à l'exil hors de l'Espace CEDEAO. La pauvreté, l'accaparement des terres, le manque d'équité dans la répartition des ressources publiques et le libre-échange sont autant de maux qui favorisent les crises sociales, l'immigration clandestine et les dérives extrémistes ;
- 18. Les perturbations climatiques qui s'accroissent depuis plusieurs décennies aggravent encore la situation et affectent la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, hypothèquent la création d'emplois,

favorisent la migration et l'insécurité et rendent la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle quasi structurelle dans l'espace communautaire ;

19. Bien que les différentes évaluations ont montré que les impacts des changements climatiques affectent de manière disproportionnée les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, très peu de politiques et de programmes prennent en compte de manière satisfaisante les questions liées aux inégalités d'accès et de contrôle des ressources ;
20. Bien que le Droit à l'alimentation figure dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, son opérationnalisation est loin d'être une réalité dans la plupart des Etats de l'Afrique de l'Ouest ;
21. Bien que l'agriculture ait un fort potentiel pour améliorer de manière durable la nutrition des populations, l'agriculture sensible à la nutrition n'est que timidement promue et mise en œuvre ;
22. Peu de stratégies et d'investissements sont consenties pour développer le lien entre protection sociale et l'agriculture – sécurité alimentaire et nutrition, nonobstant la part importante des petits exploitants agricoles très pauvres qui peinent à avoir accès aux ressources agricoles productives.

**23. Au regard de ce qui précède:**

24. **Nous demeurons convaincus** que les exploitations familiales et les entreprises agricoles performantes, dans lesquelles les femmes et les jeunes jouent un rôle prépondérant, sont en mesure d'éradiquer la faim et la malnutrition et d'assurer la souveraineté alimentaire de notre région, à condition qu'il y ait des politiques publiques favorables à leur développement complétées par des financements publics adéquats et des mesures incitatives qui rendent attractives les activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
25. **Nous estimons** qu'une meilleure prise en compte du changement climatique et des aspirations des femmes, des jeunes, qu'un accès aux financements appropriés intégré dans les politiques agricoles, la transformation des produits agricoles ainsi que le renforcement de la protection des marchés, demeurent indispensables pour la stabilité et le développement de la région ;
26. **Nous demeurons convaincus** que la réalisation de la faim zéro à l'horizon 2025 passe par (i) une gouvernance régionale efficiente de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique de l'Ouest, aussi bien niveau régional que national, (ii) une implication effective des acteurs non étatiques et de la société civile dans le dispositif institutionnel de mise en

œuvre de l'ECOWAP et des politiques agricoles et de sécurité alimentaire et de nutrition en général tant au niveau national que régional, (iii) la mise en place d'une plateforme opérationnelle multi-acteurs et multi-secteurs pour faciliter le dialogue et les négociations sur les politiques, programmes et investissements, la redevabilité, etc.

27. **Nous réaffirmons** notre engagement initial pour l'initiative Faim zéro de l'Afrique de l'Ouest;

28. **Nous demandons** à la CEDEAO de :

29. rendre fonctionnel le Comité consultatif pour l'agriculture, l'alimentation et la nutrition comme espace de dialogue entre les acteurs ;

30. renforcer la concertation et le dialogue avec les acteurs non étatiques et les organisations de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi de l'initiative Faim zéro de l'Afrique de l'Ouest ;

31. favoriser la prise en compte des droits humains dans les différents politiques et programmes comme fondement de la justice sociale au profit des groupes les plus vulnérables dans les pays (femmes, jeunes, personnes handicapées, etc.) ;

32. faire prendre en compte le droit à une alimentation adéquate dans les législations nationales ainsi que dans les politiques et programmes de développement agricole et rural ;

33. renforcer les capacités des acteurs non étatiques et des organisations de la société civile en vue de leur permettre de participer pleinement à la réalisation de la faim zéro à l'horizon 2025, prenant effectivement en compte les thématiques du genre, du changement climatique, de la protection sociale et de la nutrition ;

34. soutenir la transformation de l'agriculture ouest-africaine par la promotion des chaînes de valeur ;

35. faciliter l'accès des exploitations familiales et des entreprises agricoles au financement par un climat des affaires attractif et leur est favorable par la mise en place d'un mécanisme fonctionnel de financement durable de l'agriculture familiale ;

36. mettre en place un mécanisme d'information régulière des acteurs non étatiques et des organisations de la société civile sur l'évolution des progrès ainsi que les problèmes émergents qui pourraient limiter l'atteinte de l'objectif Faim et malnutrition zéro de l'Afrique de l'Ouest d'ici 2025.

37. mettre en cohérence la Politique agricole régionale avec les autres politiques agricoles de l'espace CEDEAO ;

38. contribuer à la coordination des plates-formes multisectorielles régionales

pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;

39.renforcer les capacités des acteurs non étatiques et de la société en matière de collecte, traitement et dissémination des informations et pour le plaidoyer sur l'initiative faim zéro et le développement de l'agriculture familiale.

**Fait à Lomé le 6 novembre 2015**

Les acteurs non étatiques et des organisations de la société civile ci-dessous listés:

## **Participants**

**Organisations des professionnelles agricoles : ROPPA**

**Plateforme de la Société civile : POSCAO, OSC Cote d'Ivoire, OMAES Mali**

**Représentants du secteur privé : RECAO, AAFEX, AFRIPERF, UNAP Benin**

**Représentants des organisations en charge de la promotion du genre : AFAO, WILDAF**

**Représentants de la plateforme des OSC du mouvement SUN : Mali et Togo**

**Représentants de la plateforme régionale et des Alliances nationales contre la Faim et la malnutrition : Cote d'Ivoire, Mali, Nigeria, Sierra Leone, Togo et plateforme régionale Afrique de l'Ouest**

**Organisations internationales de la Société Civile internationale; The Hunger Project, Action Contre la Faim, Veco West Africa, Pain pour le monde Allemagne**

**Représentants des Medias : WANEJ, la Dépêche du Togo, ANAFAM-Guinée**

## **Observateurs**

**Représentants des institutions de recherche : IFPRI**

**Représentants des Agences des Nations Unies : FAO, PAM**

**Représentants des Institutions régionales : CEDEAO (ARAA et DADR), CILSS/ CT-AGIR**

**Représentants coopération bilatérale : Espagne**